



Fédération Libre Pensée 44
<https://lp44.fr/> lp44@orange.fr
06 84 35 15 79

**Communiqué de la Fédération
de Loire-Atlantique de la Libre Pensée
4 août 2024**

La répression n'est pas un sport olympique !

Un « rassemblement » de 3 militants de l'AFPS a eu lieu le 30 juillet, à la Chapelle sur Erdre, à l'occasion du match de football Israël-Japon. Ils manifestaient pour exprimer leur désaccord sur la politique d'accompagnement du pouvoir macroniste concernant le génocide à Gaza en dressant une banderole affichant :

« Le génocide n'est pas une épreuve olympique ».

Au prétexte qu'ils se trouvaient dans un « périmètre d'interdiction de manifester » décrété par un arrêté préfectoral, ce rassemblement de 3 personnes représentait évidemment « un risque élevé de troubles graves à l'ordre public » ! En effet ce ne sont pas moins de 4 véhicules de gendarmerie qui sont intervenus pour embarquer les 3 manifestants afin de leur faire subir un interrogatoire de plus de 2 heures et demi avec prise de photos anthropométriques ! Ils risquent 6 mois d'emprisonnement et 7500 € d'amende d'après les dernières réglementations sécuritaires.

Depuis plus de 10 mois, dans le monde entier, en France, à Nantes le drame génocidaire qui se déroule sous nos yeux en Palestine suscite des réactions d'indignation, d'écœurement, de colère. La CIJ (Cour Internationale de Justice) vient de déclarer illégale l'occupation du territoire palestinien et exige des réparations en faveur des palestiniens pour les préjudices subis depuis 57 ans.

Parce qu'il couvre et accompagne cette politique de nettoyage ethnique de la Palestine, **le pouvoir macroniste** ne peut supporter les voix de plus en plus nombreuses qui se dressent contre lui, alors il tente par la force de les bâillonner.

Alors ces interpellations, grotesques et disproportionnées ? Pas vraiment.

Réforme après réforme, les gouvernements passés ont pavé la voie à un pouvoir autoritaire, en accélérant l'adoption de mesures liberticides et dans cette logique les responsabilités du pouvoir macroniste sont écrasantes. Depuis 2017, Emmanuel Macron n'a cessé de s'attaquer à l'édifice légal des libertés, faisant entrer dans le droit commun des mesures d'exception. On ne compte plus le nombre de dispositions adoptées ces dernières années, au nom de la sécurité, de la lutte contre le terrorisme ou de l'urgence sanitaire.

Disons-le clairement le manteau liberticide institutionnel est déjà confectionné et prêt à être endossé et perfectionné par des pouvoirs futurs.

Il y a donc une véritable urgence démocratique à abroger au plus vite les lois scélérates : « loi Cazeneuve de 2017 sur la sécurité publique », et les lois dites « Sécurité globale » et « Séparatisme » de mai et août 2021.

La Fédération 44 de la Libre Pensée exige l'abandon immédiat de toutes les procédures engagées envers les 3 militants de l'AFPS.

Communiqué LP44 du 4 août 2024